

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Délibération n° D-2018-13

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/02/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/02/2018

Carte scolaire - Création de l'école primaire Louis Aragon

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de l'Education

Carte scolaire - Création de l'école primaire Louis Aragon

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le cabinet GEOCEANE, retenu pour l'étude « Prospective de la carte scolaire pour la Ville de Niort », réalisée en 2010 et mise à jour en 2014, préconisait le regroupement des écoles maternelles et élémentaires en écoles primaires afin notamment de faciliter la gestion des effectifs scolaires et des moyens associés.

Aussi, pour le groupe scolaire Louis Aragon, il est proposé de fusionner l'école maternelle et l'école élémentaire en école primaire.

Ce nouveau fonctionnement permettra :

- une plus grande disponibilité du Directeur pour les familles en raison d'un temps de décharge supplémentaire ;
- une meilleure lisibilité pour les familles, avec un seul Directeur pour la durée de la scolarité primaire ;
- une dynamique pédagogique commune ;
- une plus grande cohésion des concertations dans le cadre des conseils d'école, des conseils des maîtres ;
- une plus grande efficacité dans la communication et le travail partenarial ;
- une gestion globalisée des effectifs.

Considérant que la commune a la responsabilité de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles publiques ;

Considérant l'avis favorable de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale ;

Considérant le vote à l'unanimité pour la fusion des conseils d'école des écoles maternelle et élémentaire Louis Aragon en date du 12 décembre 2017.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'une école primaire, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, par la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Louis Aragon en une seule entité dénommée « Ecole primaire Louis Aragon ».

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO